PROVINCE DE LIEGE

Arrondissement de Verviers

Ville de LIMBOURG

ARRETE DE POLICE

La Bourgmestre,

Vu les articles 130bis, 133, al.2 et 135\{2 de la Nouvelle loi communale ;

Vu la loi relative aux sanctions administratives communales du 24 juin 2013;

Vu l'ordonnance de police administrative générale votée par le conseil communal en date du 20/12/2021 ;

Vu la demande de l'entreprise Coumont du 09/04/2024;

Considérant que l'entreprise COUMONT – responsable de chantier M. Guillaume COUMONT 0496/21.19.49 doit procéder à des travaux de réfection de voirie sur la commune ;

Considérant les travaux qui doivent être réalisés route de Béthane;

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires en vue de garantir la sécurité publique et d'éviter les accidents ;

Considérant qu'il y a urgence;

ARRETE

<u>Art. 1er</u>: du lundi 15 avril 2024 au vendredi 05 juillet 2024 – route de Béthane à Goé depuis le ralentisseur jusqu'au croisement avec la N620.

La portion de voirie concernée par les travaux sera interdite à la circulation excepté le dimanche 21 avril 2024 à l'occasion de la brocante organisée par le Lions Club Limbourg, seul le stationnement des véhicules des brocanteurs sera permis.

<u>Art. 2</u>: Les signaux requis conformes à ceux prévus par le Règlement Général sur la police de la circulation routière seront placés de façon réglementaire aux endroits requis.

Art. 3: En cas d'infraction, les contrevenants seront passibles des sanctions prévues aux articles 29 et suivants des lois coordonnées du 16 mars 1968 relatives à la circulation routière et des sanctions administratives telles que prévues au Règlement Général de Police. Toute infraction aux termes de la présente ordonnance est passible d'une amende administrative de maximum 350 euros, conformément à la loi SAC du 24 juin 2013 et au règlement général de police approuvé par la Conseil communal du 20 décembre 2021.

Art. 4: Le présent Arrêté sera transmis à :

Monsieur le chef de Corps de la Police de la Zone du Pays de Herve,

Monsieur le Commissaire de Police – Antenne de Police de Welkenraedt,

A l'antenne de Police de Limbourg.

Fait à Limbourg, le 10 avril 2024.

La Bourgmestre,

Valérie DEJARDIN

Certificat de publication : La Bourgmestre de la Ville de Limbourg certifie avoir publié l'arrêté du 10/04/24 au 05/07/2024 Eclipso.

La Bouramestra